

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
DE LA  
COMMUNE DE SALON-DE-PROVENCE

*Séance du lundi 17 novembre 2025*

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept novembre à dix-huit heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Nicolas ISNARD, Maire.

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Budget annexe CFA : décision modificative N° 1

Date de la convocation : lundi 10 novembre 2025

**Secrétaire de séance** : Monsieur Michel ROUX

**PRESENTS** :

M. ISNARD

M. ROUX, Mme BONFILLON, M. YTIER, Mme BAGNIS, M. VERAN, Mme SOURD, M. CARUSO, Mme GOMEZ-NAL, M. BLANCHARD, M. BELIERES, Mme GUILLORET M. CUNIN, Mme MALLART, M. BOUCHER, M. DECOUTURE, Mme WEITZ, Mme THIERRY, Mme CASORLA, Mme SAINT-MIHIEL, M. MIOUSSET, M. STEINBACH, Mme VIVILLE, M. BARRIELLE, Mme COSSON, M. DIAZ, M. ORSAL, Mme BOUSQUET-FABRE, M. YAHIATNI, Mme FIORINI-CUTARELLA, Mme ARAVECCHIA, Mme FOPPOLO-AILLAUD, M. HAMOU, Mme LOUBARÈCHE-GINEYT, M. HAKKAR, M. CAPTIER, M. JENTA

**POUVOIRS** :

Mme PIVERT (donne pouvoir à M. ISNARD), M. ALVISI (donne pouvoir à M. ROUX), M. MOFREDJ (donne pouvoir à M. BLANCHARD), Mme MERCIER (donne pouvoir à Mme CASORLA), Mme BRAHEM (donne pouvoir à Mme ARAVECCHIA)

**EXCUSES** :

M. CALENDINI (absent excusé)

JDG/SC

7.10

Service Finances

## Budget annexe CFA : décision modificative N° 1

Par délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2024, le Budget primitif du budget annexe du CFA a été adopté. Il a été modifié par la délibération du 11 juin 2025 relative à l'adoption du budget supplémentaire 2025.

Or, compte tenu des besoins exprimés par différents services, il s'avère nécessaire de procéder à de nouveaux ajustements budgétaires par la réalisation de divers transferts et ouvertures de crédits sur le budget annexe CFA.

La réglementation nous impose une présentation détaillée dans une maquette des modifications effectuées sur le budget dans le cadre des décisions modificatives adoptées tout au long de l'exercice budgétaire.

En conséquence, vous trouverez dans la maquette jointe en annexe l'ensemble des transferts et ouvertures de crédits réalisé sur le budget annexe du CFA.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, et en avoir délibéré :

**APPROUVE** les opérations de transferts et d'ouvertures de crédits présentées en annexe sur le budget annexe du CFA.

– SE PRONONCE COMME SUIT :

**UNANIMITE**

POUR : 42

ABSTENTION : 00

CONTRE : 00

NE PREND PAS PART : 00

Ainsi fait et délibéré,  
Pour extrait conforme

**Nicolas ISNARD**  
**Maire de Salon-de-Provence**  
**Vice Président du Conseil Régional**